

SÉLECTION INTERNATIONALE
Session 2014

HISTOIRE

Dans la préface de l'*Histoire de Rome depuis sa fondation*, Tite-Live (vers 59 avant Jésus-Christ-17 après J.-C.) écrit :

« La connaissance de faits historiques se révèle particulièrement salutaire et féconde car elle fait découvrir des comportements exemplaires au sein d'un exposé qui les met en lumière. Elle permet ainsi de s'inspirer de conduites à imiter dans la vie privée et publique, et d'en éviter qui sont aussi ignominieuses dans leur fondement que dans leurs conséquences » (traduction de Danielle De Clercq).

L'histoire remplit-elle une fonction morale et civique ? Vous développerez votre argumentation en vous appuyant sur des exemples historiques et historiographiques précis.